

PLAN DE DÉLIMITATION

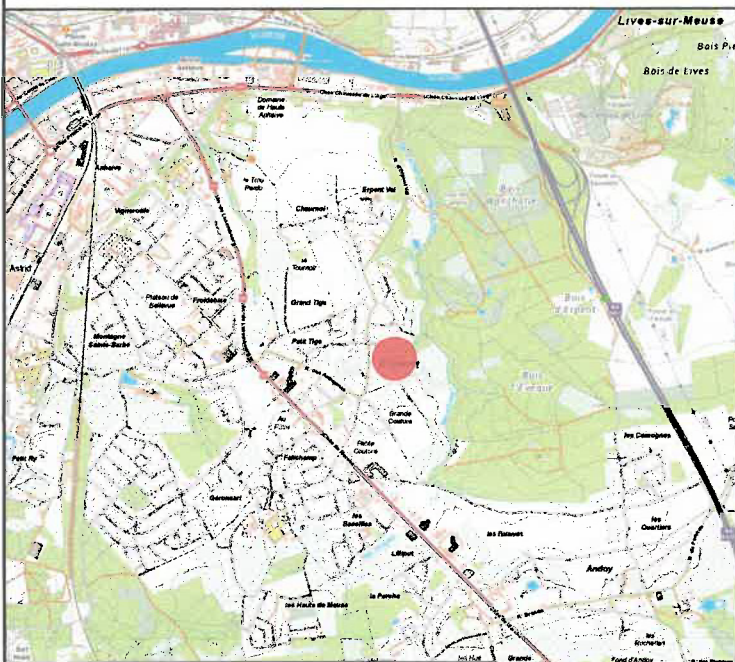
Parcelle cadastrée (ou l'ayant été)

PROVINCE DE NAMUR
VILLE DE NAMUR
26ème Div., Sect. A, n° 226 B

Située à

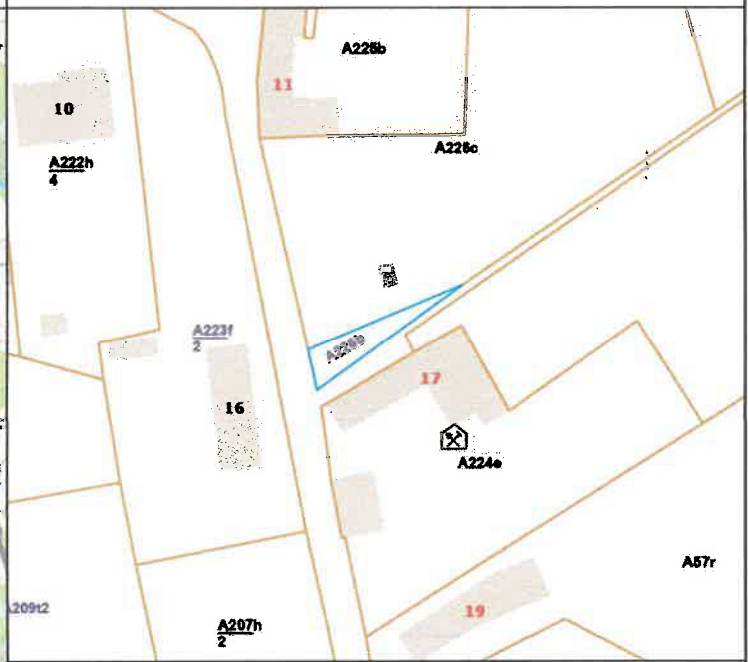
Rue Haymont, 5101 Erpent

Situation



Source : S.P.W. (<http://geoportail.wallonie.be/WalOnMap/>) - 14/11/2025

Situation cadastrale



© Les données cadastrales 01.01.2024 de ce document appartiennent exclusivement à l'AGDP

À la date du **5 Novembre 2025** le soussigné **Jonathan Pilonetto**,
Géomètre-Expert, assermenté par le Tribunal de Première Instance de Liège et
inscrit au tableau du Conseil Fédéral des Géomètre-Expert sous le numéro
GEO08 1070, agissant pour le compte de **TECCON s.p.r.l.**, dont le bureau est
situé à 5380 Forville - Rue d'Éghezée 6.01, a procédé à l'**établissement du**
plan de division du bien susmentionné.

Toutes les mesures et lignes qui pourraient être liées aux zonages
urbanistiques sont présentes à titre uniquement informatif et au figuré.

Toutes les mesures sont conformes au plan.

Certifié sincère et véritable pour faire valoir ce que de droit.

P.O. PIERRE DONSEUR
GEO 18/1457

Jonathan Pilonetto

établi à Fernelmont le 14 Novembre 2025

N° de Réf. AGDP XXXX.XXXX	Mésuré à Erpent 03-10-2025	Etabli à Fernelmont 14-11-2025	Echelle 1:200
Numéro de dossier 2025.43786	Date 14-11-2025	Version 1	Format A2

Chaque utilisateur final de ce mesurage se doit de s'assurer que la précision de chaque objet sur ce plan est déterminé par sa position idéale, relative et absolue.

Chaque objet possède un écart-type dépendant de la technique de mesure et de cartographie utilisée et choisie en fonction des spécificités de la mission.
Planimétrie (xy): **Local - Lambert 72** (walcors) / Altimétrie (z): **Local - DNG** (walcors système de correction hBG03)